



Union Départementale de Maine-et-Loire

14 Place Louis Imbach – 49100 ANGERS

☎ : 02.41.25.36.15 – Fax : 02.41.25.36.16 – CCP NANTES 1256-19 B
udcgt49@wanadoo.fr

Angers, le 17 mars 2017

Objet : Communiqué de presse - Résultat des élections TPE.

La CGT en tête dans le département du Maine-et-Loire pour les élections TPE.

Les élections dans les Très Petites Entreprises avaient lieu entre le 30 décembre 2016 et le 13 janvier 2017. Le dépouillement national s'est déroulé le 3 février et les résultats ont été annoncés immédiatement jusqu'à l'échelle régionale. On connaît, enfin, les rapports de force dans chaque département. Dans le Maine-et-Loire, comme dans la quasi-totalité des départements, c'est la CGT qui a obtenu le plus de voix des salariés travaillant dans les TPE. Malgré une participation très faible, compte tenu de l'importance de ces élections (7,35 % au national et 9 % sur le département), la CGT totalise 20,38 % des suffrages et devance la CFDT avec 19,17 %, UNSA à 14,44 % et FO à 12,73 %.

Les salariés TPE ont choisi largement la CGT pour être représentés, avec quasiment 10 points d'avance, au niveau national, sur la seconde organisation syndicale. En plaçant la CGT comme le syndicat le plus représentatif dans les TPE, malgré une pluralité très importante des organisations syndicales (31 listes de syndicats nationaux, régionaux et professionnels), acceptées et soutenues par le Ministère pour ce scrutin, ces salariés envoient un message très fort au mode du travail. Ils adhèrent très fortement aux propositions progressistes de la CGT. Une CGT en phase avec son temps.

En alliant proximité et connaissance des branches professionnelles, la campagne, menée par notre syndicat, s'est avérée pertinente et elle appelle désormais à la construction d'un syndicalisme adapté et en phase avec les attentes des salariés des TPE. La création de commissions paritaires régionales interprofessionnelles et des commissions régionales dédiées à l'artisanat, aux assistantes maternelles et emplois à domicile ainsi qu'aux salariés des professions libérales devrait permettre à terme d'améliorer l'implantation syndicale dans les TPE et de faire progresser le taux de participation au prochain scrutin.

Pour l'Union Départementale CGT 49

Pascal Bouet